



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 29 janvier 2021

### **Vigilance Crue jaune sur la rivière YEVRE dans le département du Cher**

Le département du Cher vient d'être placé en vigilance JAUNE pour une crue de la rivière « Yèvre », à compter de ce jour 10h00.

En raison de l'état de saturation important des sols, les précipitations de ces derniers jours pourraient entraîner des réactions de l'ensemble des cours d'eau situés en amont de Bourges. Le niveau des premiers débordements à Saint-Doulchard devrait être dépassé dans la nuit du 29 au 30 janvier.

#### **Soyez vigilants en respectant des consignes de sécurité et de prudence :**

- Si vous habitez en zone habituellement inondable, tenez-vous informés, suivez les consignes de sécurité, souciez-vous de vos voisins et prenez les précautions adaptées.
- Mettez préventivement vos biens à l'abri des eaux. Ne descendez en aucun cas dans les sous-sols durant l'épisode pluvieux.
- Mettez les cheptels à l'abri.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Pour toutes informations sur le réseau routier départemental : [www.inforoute18.fr](http://www.inforoute18.fr) – [www.cofiroute.fr](http://www.cofiroute.fr) – [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

Le Préfet du Cher